



MAIRIE
60120 PAILLART

Tél. : 03 44 07 04 66
Fax : 03 44 80 51 67

Chés Penches Vertes, en Bref.

Bulletin Trimestriel Janvier Février Mars 2021
N°3 /012021

Des projets, des infos, de l'histoire, des évènements, des nouvelles de notre jolie commune.

L'Eglise Saint-Denis



Dédiée à Saint-Denis, l'Eglise de Paillart est bâtie en pierre de taille, de style ogival flamboyant. Elevée sur une éminence, la Motte, et liturgiquement orientée, elle surplombe à 78m d'altitude villages et campagnes environnantes.

A la fin du XVème siècle, la terre de Paillart fut acquise par Raoul de Lannoy, déjà seigneur de Folleville depuis 1478. Il entreprit de reconstruire les deux églises de Folleville et de Paillart, en faisant disparaître les édifices médiévaux qui les avaient précédés.

Le cœur de l'église fut, vraisemblablement achevé entre 1518 et 1530.

Les seigneurs de Lannoy, pour enrichir l'église, ont fait appel à un artiste verrier, Mathieu Bléville, originaire de Saint-Quentin.

D'importants travaux de restauration furent menés au XIXème siècle, l'église était alors en grand état de délabrement. En 1866, la municipalité confia à Stéphane Bazin, maître verrier au Mesnil-Saint-Firmin la restauration des vitraux. En 1995, un vitrail fut démonté et restauré par les Ets Barre à Amiens. Puis dans les années 2000, les Ets Courageux de Crèvecœur-le-Grand, entreprirent les dernières restaurations .

De nombreux graffitis du XVII au XXème siècle, tant extérieurs qu'intérieurs firent l'objet d'une passionnante étude au début des années 2000.

L'église a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1990 et classée « Monument Historique » en 1992.

D'après le fascicule rédigé par Mr LARGAUD pour les journées du patrimoine en 2003.

Merci Francine pour toutes ces informations

Les Vœux du Maire

Madame, Monsieur, les enfants,



Chaque année, nous avons pour habitude de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette année, l'actualité sanitaire ne nous le permet malheureusement pas.

En ce début d'année, c'est un honneur pour moi de vous présenter les vœux de votre équipe municipale nouvellement élue.

Au nom du conseil municipal de Paillart, je vous souhaite nos meilleurs vœux pour 2021.

Que cette année soit pleine d'énergie, de santé, de renouveau et propice à l'émergence de nouvelles perspectives.

L'année 2020 et ce début de mandat auront été marqués par une situation inédite et éprouvante.

Je tenais à remercier les agents municipaux pour leur dévouement et leur positivité dans ce contexte sanitaire.

Mais cette situation n'a pas été un frein pour les projets de la commune.

Bien sûr, il nous a fallu innover pour le Noël de nos enfants, et nous poursuivons nos innovations selon les aléas du contexte sanitaire.

Depuis le 25 mai, votre nouvelle équipe s'est mise au travail pour suivre les dossiers en cours et développer nos nouveaux projets.

Vous pourrez découvrir au long de ce bulletin, les actualités, mais également les projets qui verront le jour en 2021.

Prenez soin de vous !

Xavier TRIPET
Maire de Paillart

Les événements de la commune

Colis des Aînés

C'est avec un grand plaisir que nous avons distribué le traditionnel « colis de Noël » pour les habitants de plus de 65 ans **le samedi 19 Décembre 2020 dans la matinée**, sous une pluie battante mais accueillis par de nombreux sourires.



La venue du Père Noël

Cette année le père Noël est venu livrer ses jolis paquets directement à l'école accompagné par les chants des enfants alors réunis par classe pour l'accueillir. Il a pu ensuite aller distribuer tous ses présents aux enfants de l'école avec, pour aide, ses lutins (le Maire et ses adjoints)



Commémorations du 11 Novembre 2020

Le Maire, Mr Xavier TRIPET ainsi que ses adjoints, Cyrille CAPLAIN, Christiane DUBOS et Nadia DECHIR, en présence des pompiers, ont pu rendre hommage aux morts pour la France en cette date du souvenir. Au vu du contexte et avec beaucoup de regrets, la cérémonie s'est déroulée dans un cadre limité. Nous espérons pouvoir commémorer les prochaines dates de cérémonies en votre présence.

Les enfants avaient pu se rendre au monument quelques jours plutôt pour y déposer leurs drapeaux et pour ne pas oublier.....



Visite de Nadège LEFEBVRE, Présidente du conseil départemental de l'Oise et de nos conseillers départementaux

Ce mercredi 13 janvier, nous avons eu l'honneur d'accueillir Madame Nadège LEFEBVRE, Présidente du conseil départemental, accompagnée de nos deux conseillers départementaux Madame CORDIER et Monsieur DESMEDT. Ce fût l'occasion d'échanger sur nos projets, dont notamment la sécurisation des deux routes départementales traversant notre commune



La vaccination contre la Covid-19 des 75 ans et plus est ouverte à partir du lundi 18 janvier

A compter du 18 janvier 2021, la vaccination sera étendue :

- Aux personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Aux personnes atteintes de maladies particulièrement graves et qui les rendent très vulnérables aux risques de formes graves de la Covid-19

Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

→ En contactant directement les centres de vaccination par téléphone ou via la plateforme de rendez-vous retenue par le centre (Doctolib, Maiia ou Keldoc).

→ Sur internet via le site <https://sante.fr/carte-vaccination-covid>.

→ Par téléphone au 0 800 009 110 (6h-22h).

Les rendez-vous peuvent être pris dans le centre de votre choix.

Centre le plus proche de PAILLART :

- Institut médical, 32 rue de Paris au **03 60 29 61 54**

En cas de difficulté pour vous rendre au rendez-vous, vous pouvez solliciter votre mairie.

LES PROJETS 2021



Poste Electrique

Au cours du premier semestre 2021, ENEDIS procédera au remplacement du poste électrique haute tension situé le long de l'ancien chemin de Rouvroy.

Vésigneux / GEMAPI

Dans le cadre de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (compétence confiée à l'intercommunalité), l'entreprise Somme Nature est intervenue à l'abord du Vésigneux en fin d'année pour effectuer des travaux de faucardage (taille de végétation freinant l'écoulement) et recépage (coupe sélectives des branches basses et arbustes vieillissants).

L'entreprise Somme Nature, interviendra sur la rivière Noye pour l'entretien courant (marché 2020-2022).

D'autres travaux d'entretien seront traités par Somme Nature dans le cadre du programme au cours de l'année 2021 le long de la Noye : fauchage, embâcles, recépage, scarification de frayères (décolmatage et nettoyage du substrat pour la reproduction des salmonidés).



Défibrillateurs Automatiques Externes

(D.A.E)

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la loi du 28/6/2018 nous impose la détention et l'installation dans tous établissements recevant du public d'un défibrillateur automatique externe.

De ce fait, le conseil municipal a acté l'achat et l'installation de deux défibrillateurs, l'un sera installé à la mairie et l'autre au niveau de la salle polyvalente.

Des demandes de subventions ont été réalisées dans ce sens.



Sécurisation du village (phase 1)

Dans le cadre de la première phase du projet de sécurisation des routes à Paillart, les travaux de réfection de marquage au sol et remplacement des panneaux signalétiques seront réalisés au cours du premier semestre 2021. Simultanément, des potelets seront installés aux abords de l'école et de la mairie pour sécuriser les accès des piétons.

Un panneau STOP sera installé prochainement Chaussée Brunehaut (au niveau de la chapelle en venant des plaines)

Une seconde phase de travaux est à l'étude concernant les routes départementales afin de réduire les vitesses excessives aux entrées du village mais également dans la commune.

Bien Vivre Ensemble à Paillart c'est aussi.....

- Respecter l'environnement.

En effet, depuis la prise de mandat, l'équipe municipale a pu constater une recrudescence de dépôts d'ordures divers, au niveau de la benne à verres à plusieurs reprises, mais également sur la route d'Esquennoy.

Plusieurs dépôts de plainte ont été déposés en gendarmerie et une enquête est en cours concernant les faits. (Article R632-1 et R635-8 du code pénal)

La municipalité soucieuse de l'environnement, vous rappelle qu'il est possible de vous rendre à la déchetterie de Breteuil, Rue de Chepoix 60120 Breteuil.

La déchetterie est ouverte le lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- Comme ce samedi 16 janvier, lors d'un épisode neigeux, et selon arrêté municipal :

« Par temps de neige ou de gel, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations ».



Informations utiles



N'hésitez pas à aller consulter ce site, il y recense les commerces de la communauté de communes et permet le « click and collect ».

« Un service qui pourra vous en rendre »

Pour les petits comme pour les grands...En attendant les beaux jours!

S L E C O N S E T I S S L M U
 N N I C I P A L R V A N O U S
 S O O E L L I M A F N O U H A
 I T E I H U N E L B T I N O N
 N E A I T N N E L E E T I A S
 E W V Q X A E G I E N U P F E
 X E X U L R N X A I X L A C M
 R L E T E F D I P L Y O S Q H
 Q O H F D O I I M Y O S R G R
 V E T G B Y Y O O U X E I N Z
 E P I P H A N I E R L R L M N
 F S Y E C X J F D E F L I E A
 C J Y Y A Z G T N Z A T I C S
 M J Q L T N G M G L K G H M G
 F C D D C B R N L D O X I M N

Les mots peuvent être placés dans tous les sens, à vous de jouer pour les trouver et découvrir la phrase cachée.

- AMIS
- EPIPHANIE
- FAMILLE
- FETE
- FROID
- HIVER
- ILLUMINATIONS
- NEIGE
- PAILLART
- RESOLUTIONS
- SANTE
- SAPIN
- VOEUX

Le mot de la fin 😊

2021 est arrivé. En espérant que ces quelques informations vous auront permis de passer un bon moment !

Nous vous donnons rendez-vous au printemps ! Prenez soin de vous et surtout n'oubliez pas de vous protéger et de protéger les autres.



A très très vite !

Contactez-nous

Téléphone : 03-44-07-04-66 Site: www.mairie-paillart.fr: Facebook : Village de Paillart

La mairie est ouverte les lundis de 17h30 à 19h pour la permanence des adjoints (Cyrille Caplain, Christiane Dubos) et les vendredis de 17h30 à 19h pour la permanence du Maire et du troisième adjoint, Nadia Dechir. Il sera également disponible les vendredis après-midi sur rendez-vous. Les jeudis de 14h à 16h, la mairie sera ouverte pour le secrétariat.

En période de couvre-feu, les horaires de permanence seront adaptés.